



Changement de nom d'enfants mineurs nés avant 2005

Par **vincilana**, le **04/03/2008** à **14:52**

Je souhaiterais que mes 3 enfants français nés avant 2005 porte le nom de leur mère, mon épouse devant l'état-civil, qui est de consonnance français, plutôt que le mien qui est de consonnance "très" étrangère et difficile à prononcer.

L'objectif est de faciliter l'insertion de mes enfants, et de leur donner autant de chances que des enfants dont le nom sonne français.

Quelle est la démarche à suivre ?